



CONGRES

CMF RHÔNE-ALPES

Assemblée Générale Ordinaire

QUINCIEUX 26 & 27 mai 2018

Assemblée Générale Ordinaire 2018

Ouverture de l'assemblée générale... Accueil et remerciements

Monsieur Yves FEDY, Président de CMF Rhône - Grand-Lyon

Au nom de l'Ensemble Musical de Quincieux et la CMF RGL, je vous souhaite la bienvenue dans cette maison des jeunes et de la culture.

La CMF RGL est honorée d'organiser ce congrès de la Fédération Rhône Alpes

Je ne doute pas que les rapports et débats seront riches et feront évoluer positivement la CMF et sa région Rhône Alpes sur le bon chemin.

L'Ensemble Musical de Quincieux qui supporte l'organisation du congrès est très heureuse d'héberger les débats.

Je termine en remerciant M. Pascal David, Maire de Quincieux, de nous accueillir.

Je souhaite un bon congrès.

Monsieur Robert COMBAZ, Président de CMF Rhône-Alpes

Mesdames, Messieurs, Chers amis musiciens,

En ouverture de ce congrès, je voudrais que nous ayons une pensée toute spéciale pour nos amis musiciens disparus au cours de l'année, en particulier Louis Buisson, qui fut de longues années notre vérificateur aux comptes, je vous demande d'observer une minute de silence.

Mesdames, messieurs, chers amis musiciens, je déclare cette assemblée générale ordinaire ouverte. Avant de développer notre ordre du jour, je voudrais excuser : - Mme Marie-Hélène RIAMON, Conseillère Régionale

✓ Rapport moral

par Robert COMBAZ, Président de la CMF Rhône-Alpes

CMF Rhône-Alpes et CMF Haute-Savoie ont eu l'honneur d'organiser le congrès national CMF du 19 au 22 avril 2018 à Evian.

Tous les participants ont souligné l'excellente organisation et au nom de CMF Rhône-Alpes, je remercie encore du fond du cœur l'équipe de CMF Haute-Savoie et en particulier son président Mario ANTONIAZZI et la cheville ouvrière locale Patrick DECURNINGES.

Ce congrès restera dans les annales puisqu'il a vu l'élection d'un nouveau président en la personne de Christophe MORIZOT entouré d'une nouvelle équipe au bureau.

Malgré notre baisse de subvention depuis 2016, nous avons quand même poursuivi nos actions de formation, tout d'abord celle à la direction d'orchestres d'harmonie avec Claude KESMAECKER et Fabrice KASTEL. Comme nous l'avons décidé en conseil d'administration, l'action en faveur des chorales « Répertoire Vocal Partagé » s'est concrétisé par un concert le 8 avril à Heyrieux. Alex ROSIER dans son rapport technique développera ces deux actions.

Le rapprochement avec CMF Auvergne se poursuit, malgré les difficultés financières de cette fédération.

Nous aurons le plaisir d'accueillir demain Franck ROBERT et Renaud LACAS à notre conseil d'administration.

Avant de laisser la parole à mes collaborateurs, je voudrais remercier les membres du bureau, du conseil d'administration, du comité technique pour leur soutien dans la gestion de CMF Rhône-Alpes.

Merci à Annie LECLEF et Véronique LENSKEI pour le travail de secrétariat qu'elles ont assuré.

Je n'oublierai pas les secrétaires départementales qui sont notre relais privilégié dans vos fédérations départementales.

Les pouvoirs publics qui soutiennent la culture et en particulier la musique en amateur, sont pour nous, bénévoles au service de nos associations, un précieux encouragement pour animer, soutenir et entretenir le dynamisme de nos sociétés.

Je vous remercie de votre attention et vous propose d'écouter sans plus attendre le rapport d'activités présenté par notre secrétaire général Claude LEOS.



Rapport d'activités

par Claude LEOS, Secrétaire de la CMF Rhône-Alpes

C'est le département du Rhône qui accueille cette année la CMF Rhône-Alpes pour son assemblée générale dans le village de Quincieux situé entre Neuville et Villefranche sur Saône dans la vallée de la Saône.

Un petit retour sur l'Assemblée générale 2017 qui s'est tenue l'an passé à Voiron en Isère ; remercions son président et toute son équipe pour la parfaite organisation de cette assemblée générale.

Comme de coutume, rendons hommage à tous les musiciens qui nous ont quittés en cette année 2017 après avoir consacré de leur temps aux services de nos associations et à leurs fédérations.

Le bilan de la fédération Rhône-Alpes, c'est avant tout le travail des membres du conseil d'administration et du comité technique qui durant l'année s'efforcent de répondre aux attentes des musiciens et proposent des activités, des formations, des stages, des examens et des concours. Vous en aurez le détail dans quelques minutes avec le rapport technique.

Pour conduire à bien tous ces projets, de nombreuses réunions sont organisées tout au long de l'année avec les membres du CA et les membres du comité technique.

Notre président de la fédération Rhône-Alpes Robert Combaz élu Vice-président de la CMF nationale est très actif sur tous les terrains, auprès des instances musicales et administratives pour porter haut et fort le dynamisme de notre fédération régionale. Ce rapport moral permet de faire un bilan de ce qui s'est passée entre deux assemblées générales.

Précisons la composition du bureau :

Président Robert Combaz

Président Adjoint René Feyeux

Vice-présidents : Patrice Morandas Ain, Alex Rosier Ardèche, Stéphane Billon Drôme, Mario Antoniazzi Haute-Savoie, Thierry Rocha Isère, Daniel Fayolle Loire, Yves Fedy Rhône Grand Lyon,

Trésorier général : Jean Marc Rozier

Trésorier adjoint : Mario Antoniazzi

Secrétaire général : Claude Léos

Secrétaire adjoint : Nicolas Pommaret

Mandataire d'intermédiaire : Raymond Blondaz

Membres d'honneur : Joseph Lavonaz, Louis Levrangi, Roger Prajoux.

Voici l'effectif de la fédération Rhône-Alpes tel qu'il nous a été transmis par les fédérations départementales :

01	91 sociétés	2449 musiciens	3711 élèves
07	32 sociétés	771 musiciens	87 élèves
26	28 sociétés	1604 musiciens	567 élèves
38	57 sociétés	1637 musiciens	3987 élèves
42	86 sociétés	2752 musiciens	2445 élèves
69	132 sociétés	3616 musiciens	9548 élèves
74	105 sociétés	3183 musiciens	3542 élèves
Individuels	17 sociétés	568 musiciens	255 élèves

En Rhône-Alpes :

Nombre de musiciens	16580
Nombre d'élèves	24142
Nombre approximatif de concerts	2020

Récapitulatif des sociétés Rhône-Alpes par genre :

Orchestres d'harmonie	253
Batteries fanfares	65
Chorales	38
Ecoles de musique	121
Orchestres symphoniques	13
Orchestres d'accordéons	8
Orchestres à plectres	6
Fanfares	11
Brass-bands	7
Big Bands et petits ensembles jazz	4
Trompes de chasse	4
Bandas	5
Autres	13
Total des sociétés	548

Notre fédération, c'est aussi :

- CMF Réseau qui permet à chaque société de s'inscrire directement sur le réseau Opentalent et d'être en liaison en direct avec la CMF et ses adhérents
- C'est surtout toute la partie technique qu'Alex Rosier vous présentera dans quelques minutes

Pour mener à bien tous nos projets pédagogiques, notre fédération régionale, tout comme nos fédérations départementales, ont besoin de subventions de la région et des départements. Aujourd'hui, ces subventions sont en baisse et il est très difficile pour nous de pouvoir assurer les mêmes prestations auprès de nos adhérents.

Il faut malgré cela rester motivé pour assurer un travail en profondeur auprès de nos élus, et d'apporter à nos associations musicales un apport technique qui leur permette d'assurer dans nos villes, nos villages de notre région de nombreux concerts de qualité et d'animer comme nous l'avons toujours fait les cérémonies officielles organisées par nos mairies.

Je vous remercie de votre attention.



Rapport financier

par Jean-Marc ROZIER, Trésorier de la CMF Rhône-Alpes

Le rapport financier est consultable au sein de chaque fédération musicale départementale.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

+

--	--

RESULTAT DE L'EXERCICE

EXCEDENT

1991.40

+

SOLDE AU 01/01/17

65 264.09

=

--

NOUVEAU SOLDE

67 255.49

--

Vu, le Président
Robert COMBAZ

Certifié sincère, Le Trésorier Général
Jean-Marc ROZIER

Vérifié et certifié conforme, les Vérificateurs aux comptes
Joël COSTE - Bernard GLANTZLEN

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

✓ **Cotisation CMF Rhône-Alpes**

La cotisation est maintenue à 23€ pour 2019

✓ **Rapport des vérificateurs aux comptes** par Joël COSTE & Bernard GLANTZLEN



RAPPORT Des vérificateurs aux comptes

Mesdames, Messieurs les Présidents et Sociétaires,

Conformément au mandat qui nous a été confié par le Conseil d'Administration, nous avons procédé le 18 mai 2018 au siège social de la Fédération Musicale Rhône-Alpes 235 rue Vendôme à Lyon, à la vérification des comptes relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2017 (du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017).

Le Président de la Fédération Musicale Rhône-Alpes, assisté du Trésorier Général a mis à notre disposition tous les documents comptables et toutes les pièces justificatives des opérations comptables effectuées entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017.

Nous n'avons décelé aucune anomalie, et nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents fournis aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Aussi, nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils sont présentés en annexe du présent rapport, sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de l'association à la fin de l'exercice 2017.

En conséquence, nous vous engageons à donner quitus à votre Conseil d'Administration et à féliciter vivement votre trésorier pour la qualité de sa gestion.

Fait à Lyon, le 18 mai 2018

Les membres de la commission de contrôle, vérificateurs aux comptes

Joël COSTE

Bernard GLANTZLEN

✓ Rapport technique

par Alex ROSIER, Vice-président chargé de l'action culturelle et pédagogique
et des relations avec le Comité Technique de la CMF Rhône-Alpes

1. Activités des 7 départements de notre Région

➤ AIN

La Fédération de l'Ain a mis en place :

- 4 stages

Le stage de « Niveau 1 », sous la direction d'Armelle CORDONNIER, regroupant 42 élèves avec l'intervention du groupe Radio Kaizman, dans le cadre d'un partenariat avec le festival Cuivres en Dombes. Les stagiaires ont assuré la 1^{ère} partie du groupe lors du festival.

Le stage de « Niveau 2 » « musique et gastronomie » a regroupé 48 stagiaires sous la direction de Maxime ANDRE.

26 musiciens se sont retrouvés lors du stage de l'Orchestre Junior des Harmonies de l'Ain, dirigé par Vincent LAIBE, nouveau directeur artistique.

Enfin 20 musiciens ont participé à un week-end de travail en direction des batteries fanfares. Les encadrants étaient issus de l'Orchestre de la Gendarmerie Mobile.

- Pratique collective : « Les Harmonies de l'Ain accueillent Otto M. Schwarz »

Sur proposition de Vincent LAIBE, directeur des Orchestres des Harmonies de l'Ain, la Fédération a commandé à Otto M. SCHWARZ une œuvre pour ses deux orchestres d'harmonie départementaux, l'OHA et l'OJHA. La pièce, intitulée « Music from Space », est inspirée de l'épopée spatiale de Thomas PESQUET. Elle est dédiée « à tous les musiciens amateurs de l'Ain...et d'ailleurs dans la galaxie », et a été créée le 25 mars 2018, à l'Espace Bel Air de Châtillon-sur-Chalaronne, devant 800 spectateurs, après une journée et demi de travail riche et intense avec le compositeur autrichien. Lors de ce concert, d'autres œuvres du compositeur invité ont été jouées.

L'Orchestre Départemental de Batterie Fanfare de l'Ain, dirigé par Joseph BARBOSA s'est présenté au Concours Inter Fédération Auvergne Rhône-Alpes, le 21 mai 2017, à Belleville-sur-Saône. Il a obtenu une mention Bien dans la catégorie Excellence Auvergne Rhône-Alpes.

- L'Enseignement musical : Comme chaque année des examens départementaux ont été organisés par la Fédération pour les 3 cycles. Nouveauté cette année : les « journées rencontre », par instrument, pour les candidats à l'examen de fin de 1^{er} cycle. En parallèle à l'évaluation, plusieurs ateliers ont été proposés aux élèves : pratique collective, relaxation, improvisation, entretien du matériel, transmission orale... Cela a permis de réduire nettement le stress chez les jeunes musiciens.

➤ DROME

- Comme chaque année, la CMF Drôme – Fédération Musicale de la Drôme, organise des examens en instrument et en formation musicale pour les élèves en fin de cycle 1 et 2.
- Les musiciens des batteries-fanfares se retrouvent durant un week-end de perfectionnement encadré par Cyril MONTEIL et son équipe pédagogique.
- L'Orchestre départemental, composé de 40 musiciens issus de tout le département et placé sous la direction de Vincent DUMAS travaille un dimanche par mois afin de présenter un programme varié lors des différents concerts donnés en fin de saison. Cette année 5 concerts sont programmés.

➤ ISERE

La CMF Isère a organisé

- Le 34^{ème} centre de loisirs musical à Jardin avec près de 80 enfants de la région viennoise durant 3 semaines.
- Un stage d'orchestre d'harmonie et un stage de direction d'orchestre dans le cadre du Festival Berlioz, en partenariat avec l'Ensemble à Vents de l'Isère : stage d'orchestre à partir du 2nd Cycle pour approfondissement du travail d'orchestre, stage de direction pour travail à la table, gestique et étude des œuvres programmées dans le cadre du stage d'orchestre, répertoire autour du thème du festival « Berlioz à l'exposition universelle de Londres », en privilégiant compositeurs et œuvres originales pour orchestre d'harmonie. Un concert sous la Halle de la Côte St André a été donné en fin de stage.
- La journée « L'Isère en Harmonie » à Alleverd le dimanche 17 septembre 2017 rassemblant 400 musiciens des harmonies du territoire départemental : ce festival a marqué le 150^{ème} anniversaire de l'harmonie & Rallye Bréda d'Alleverd qui l'organisait en partenariat avec la Fédération.
- Le festival de groupement fédéral du secteur Haut Grésivaudan Chartreuse le 20 janvier 2018 à Pontcharra : une fois par an, 3 harmonies du secteur s'associent, le temps d'une soirée, afin de proposer un concert exceptionnel.
- Les évaluations fédérales à Voiron le 7 avril 2018 : 41 candidats en FM et 63 en instrument provenant de 11 écoles de musiques adhérentes (parmi eux, 5 candidats présentaient leur fin de 3^{ème} cycle FM et 2 présentaient leur fin de 3^{ème} cycle instrumental).
Un séjour musical au Domaine de la Brunerie TSF de Voiron du 8 au 15 avril 2018 pour 48 jeunes ayant au moins 1 an de pratique instrumentale « cordes-vents-percussions ». En point d'orgue 2 concerts sur le thème des « 4 ELEMENTS », dirigés par Ani YAKHINIAN. L'Ensemble de Clarinettes de Voiron faisait la 1^{ère} partie du concert du samedi soir.
- Une rencontre des orchestres juniors de la Fédération organisée en partenariat avec l'Association Musicale de Vif dimanche 29 avril 2018 à Varcès. 5 orchestres Cadets et Juniors niveau 1^{er} cycle début 2^{ème} cycle des sociétés ou écoles adhérentes de l'Isère (environ 150 musiciens) se sont réunis en public le temps d'une journée. Jolie festivité fédérale avec prestations libres des 5 orchestres commentées devant un jury, puis programme commun pour le final.

➤ **LOIRE**

Résumé des activités techniques menées par la CMF Loire

- Dispositif d'Aide aux Projets Artistiques Musicaux (DAPAM)
En 2017, la commission a été missionnée pour proposer un nouveau dispositif d'aides aux sociétés musicales membres de la Fédération, porteuses de projets artistiques de qualité. Ainsi est né le DAPAM. Ce dispositif permet de valoriser et d'accompagner les projets musicaux des adhérents de la Fédération. Cet accompagnement s'effectue dans le cadre d'un partenariat contractualisé par une convention signée entre la Fédération des Sociétés Musicales de la Loire et l'Association accompagnée. Le partenariat prend en compte exclusivement les volets artistique et communication du projet. Plusieurs critères d'éligibilité ont été adoptés et classés dans deux grandes catégories : un volet esthétique et artistique et un volet partenarial. A ce jour 3 DAPAM ont été validés.
- Zic'En Loire
En 2017, l'Opus 4 du Zic'En Loire s'est déroulé les 14 et 15 octobre 2017 à Renaison. 11 sociétés y ont participé.
- Répertoire Départemental partagé
Le Répertoire Départemental Partagé, a été, comme convenu, enrichi de nouveaux titres pour la saison 2018-2019 qui viennent remplacer certains titres de la liste actuelle. Le RDP en cours comporte 7 titres pour ensembles instrumentaux, 7 titres pour ensembles vocaux et 2 titres pour chœurs et orchestres.
- Nuit des Harmonies
En partenariat avec le Conservatoire Massenet la Fédération a reconduit « la deuxième nuit des harmonies ». Elle s'est déroulée le 19 mai 2017 au Palais des spectacles, à Saint Etienne. 14 sociétés y ont participé. Un franc succès quant à la participation des sociétés, la qualité des prestations et la

joyeuse convivialité qui a régné pendant toute cette soirée. Un bémol cependant, peu de spectateurs en regard du nombre de musiciens et de la qualité du spectacle proposé.

- Opération La Loire fête Sainte-Cécile

Elle a été renouvelé pour la 5^{ème} année consécutive, 21 sociétés y ont participé.

➤ **RHONE**

La CMF Rhône-Grand Lyon a organisé :

- Le Stage de direction d'orchestre, organisé sur 5 journées dans les écoles de musique de Caluire, Heyrieux et Neuville et encadré par Pierre Adrien THEO assisté d'Arnaud CAUMEIL et de Rodolphe SAINT POL, a accueilli 8 stagiaires dont 5 issus des associations fédérées. Son objectif était d'apporter aux stagiaires des outils de travail concrets et d'aider à préparer les épreuves du CRDSM. Afin de mettre les stagiaires en situation de direction, 1 orchestre éphémère a été constitué de 30 musiciens venant du département et de la métropole. Un concert a été donné à Neuville. Un travail a été fait également avec un soliste, tubiste à l'ONL.
- L'Orchestre Junior Départemental, sous la direction de Thibaut PERRON et Vincent LAIBE, regroupait une soixante de musiciens avec un répertoire approprié. Il s'est produit à l'auditorium de Lyon le 19 février avant la proclamation des résultats du Championnat National de Brass Band. Anthony GALINIER, saxhorn alto, s'est joint à l'orchestre, en tant que soliste et a contribué au lien indispensable entre les Brass Band, les professionnels et les amateurs.
Avec le programme « Western Music », l'orchestre s'est produit lors de 3 concerts et notamment à Voiron pour le Congrès CMF Rhône-Alpes.
- Les Colonies Musicales de Cublize (été). Durant les deux semaines musicales (1 en juillet et 1 en août) sous la direction de Baptiste DROIN et Thibaut PERRON, 120 enfants ont été accueillis. Un concert, sous le thème « Sauvages », a été donné dans chaque session.
- Le Stage Musical' été s'est déroulé à la Chapelle d'Abondance regroupant 56 jeunes sous la direction de Thibault VOCANSON et Pierre Adrien THEO. Avec un travail autour de la musique et la rue, les jeunes ont travaillé autour des contraintes que propose la rue pour créer un spectacle complet : déambulation, mise en espace ... Certains ont également travaillé la direction. 3 concerts ont été donnés.
- Au Concours International World Music Contest de Kerkrade (Pays-Bas) en juillet, L'harmonie « Lyon Métropole Orchestra » (ex Orchestre d'Harmonie du Rhône), en 1^{ère} Division, a remporté une médaille d'or avec mention spéciale.

➤ **HAUTE-SAVOIE**

La CMF 74 a mis en place :

- Ces 4 festivals (Faucigny – Genevois – Chablais et Batterie fanfare)
- Deux stages. Le stage musical du Mont-Blanc, pour des musiciens de niveau fin de 2^{ème} cycle et 3^{ème} cycle sous la direction de Yann KERNINON et Sébastien CHATELAIN. Les Stages Musicaux Fédéraux : stage pour les instrumentistes de niveau fin 1er cycle/début 2^{ème} cycle dans les fédérations du Chablais, Faucigny et du Genevois soit un total de plus de 200 stagiaires.
- Un Concours International de Composition pour Orchestre d'Harmonie et Chœurs en partenariat avec le Conseil Départemental de Haute-Savoie. Au 4 mai 2018, date limite pour les inscriptions, une quarantaine de compositeurs étaient inscrits et doivent envoyer leurs compositions originales pour le 1er juin au plus tard. Un jury d'experts se réunira début juillet pour choisir les 5 œuvres qui seront jouées lors de la finale, le 1er décembre 2018 à « La Grange au Lac » à Evian.
- L'organisation du 117^{ème} Congrès de la CMF du 19 au 21 avril 2018 à Evian. Trois jours riches en réunions, assemblées et excursions pour les accompagnants sous un magnifique soleil. Le 22 avril 2018, hors congrès, une journée d'excursion sur les bords du Lac Léman a clôturé le week-end.
- Des examens de formation musicale et instrumentale fin 1er cycle dans les trois fédérations en juin 2017. En avril et mai 2018 des examens de formation musicale et instrumentale fin 2^{ème} cycle.
- Une rencontre annuelle des orchestres juniors du Chablais organisée par l'Harmonie Municipale de Lugrin le 5 mai dernier.
- L'Harmonie « L'Espérance de Douvaine » a participé au Festival International des Musiques Universitaires à Belfort (90)

2. Activités technique menées par la CMF Rhône-Alpes

➤ Certificat Régional d'Etudes Musicales

Pour la deuxième année, ce sont deux départements, l'AIN et l'ISERE qui ont organisé les épreuves du CREM. Les épreuves ont eu lieu le 7 avril dernier

AIN : 3 candidats : 1 en flûte traversière – 1 en trompette – 1 en autonomie

ISERE : 9 candidats : 5 en formation musicale – 2 en clarinette – 1 en saxophone – 1 en tambour – 2 en autonomie.

Soit un total de 12 candidats

➤ CRDSM

L'épreuve d'admissibilité a eu lieu à la Maison de la musique de Tain l'Hermitage (26) en octobre et l'épreuve d'admission avec l'Harmonie d'Eybens (38) en novembre. Le jury était composé de Benoît MAGNIN – Jean-Pierre PRAJOUX et Rodolphe SAINT POL. Benoît MAGNIN se chargeait des corrections des épreuves d'écriture.

6 candidats se sont présentés, 5 ont réussi l'examen. Il s'agit de Cyril BLANCHET (07) – Mickaël DELAY et Pierre-André FLOQUET (38) – Catherine CARLIER et Marie-Christine LARUE (42)

Félicitations aux candidats et remerciements aux musiciens de l'Harmonie d'Eybens et l'Antenne de Tain l'Hermitage de l'Ecole Départementale de l'Ardèche pour avoir accueilli les candidats lors des différentes épreuves.

Pas de CRDSM en 2018.

➤ Championnat de Brass Band

Cette année le championnat de Brass Band 2018 a eu lieu à la Cité des Congrès de Nantes les 24 et 25 février 2018. Voici les résultats des Brass Band Rhônalpins :

Sociétés	Fédérations	Niveau	Prix
Brass Band « Accords »	ISERE	1 ^{ère} Division	1 ^{er} Prix mention Bien
Brass Band de Lyon	RHONE	Honneur	1 ^{er} Prix mention Bien

➤ Formation des directeurs d'harmonie

- Sous la direction de Claude KESMAECKER et Fabrice KASTEL, 9 stagiaires : BOURSET Sandie (01), FLOQUET Pierre-André (38), CARLIER Catherine et LARUE Marie-Christine (42), GRILLOT Frédéric et SZOSTECK Jean-Paul (69) et CAPARROS Thierry, VEGARA Floriane et VIGNOCCHI Laëticia (74) ont participé aux 4 premiers week-ends de travail
 - Janvier 2018 sans orchestre
 - Février 2018 orchestre formé de musiciens proches des stagiaires.
 - Mars 2018 à VIENNE (38)
 - Avril 2018 avec La MUSIQUE de l'ARTILLERIE de LYON (69) et l'Ecole de musique de BRIGNAIS (69)
- Avant de terminer avec deux sessions en septembre avec la participation de la MUSIQUE de l'ARTILLERIE de LYON et l'Ecole de Musique de BRIGNAIS et le CONSERVATOIRE de SAINT-ETIENNE

Le travail avec orchestre s'appuiera sur les œuvres de direction pour le DADSM :

Œuvre de filage : **Diptyque Janusien** de Jean-Pierre POMMIER (Pièce imposée en Excellence CMF 2018) Œuvre travaillée : **Esquisses Artésiennes** de Jean-Philippe VANBESELAERE Niveau Supérieur CMF

Œuvre déchiffrée : **Sevillana** de Désiré DONDEYNE - Edition Robert MARTIN.

Les candidats au DADSM auront la possibilité de travailler 2 jours en septembre, à Paris, avec la Police Nationale.

Remerciements aux orchestres et musiciens qui ont participé aux différentes sessions de cette formation.

➤ **Répertoire vocal partagé 2018**

Suite au CA du 14 mars 2017, un sondage a été fait auprès des chefs de chœurs pour des idées de répertoire. Il est dommage que certaines fédérations n'aient pas transmis cet appel à leurs chorales adhérentes.

Un groupe de travail constitué de : Jean-Pierre PRAJOUX, Bernard ALBAYNAC et Jean-Paul RASCLE a été chargé de synthétiser et faire un choix. Après s'être concerté, le groupe de travail, à l'unanimité, s'est porté sur « Kaliderson Requiem ».

Cette troisième rencontre s'est déroulée le dimanche 8 avril au Foyer Rural d'Heyrieux (38) où participaient 4 chorales : La ChoralEnsemblE de Caluire et Cuire (69) – Les Chœurs du Guiers de Pont de Beauvoisin (73) – L'Ensemble Vocal d'Heyrieux Musique – La Chorale du Collège de Reignier (74).

En première partie, chaque chorale interprétait quelques œuvres de son répertoire.

En deuxième partie un chœur constitué par les choristes des quatre chorales interprétait **Kaliderson Requiem**, œuvre écrite par Laurent COMBAZ.

Cette œuvre est née dans le contexte d'une Web-série, racontant les aventures d'un enfant esclave du Moyen-âge, Kaliderson, qui apprend à se relever quoi qu'il lui arrive. La musique dans le style de la musique sacrée du Moyen-âge, accompagne l'histoire. Elle est composée pour chœurs mixtes et chœurs d'enfants, solistes, ensemble musical et pianiste. Un travail en amont fut conduit par les chefs de Chœurs. Jean-Pierre PRAJOUX dirigeait l'œuvre.

➤ **Concours Batteries Fanfares Inter Fédération**

Ce concours a eu lieu les 20 et 21 mai 2017 à Belleville-Sur-Saône et organisé par la société locale : « La Salamandre ». 9 sociétés participaient au concours et 3 autres sociétés uniquement au festival.

Devant la réussite de ce rassemblement et afin d'en faire le bilan, une réunion inter fédérations s'est tenue à Belleville le 6 janvier 2018. L'opération sera reconduite en 2019. Deux candidatures pour cela : Annonay (CFBF) ou la Haute Savoie (CMF). Le choix du lieu sera officialisé ultérieurement. Cette manifestation se nommera dès à présent :

Rencontre régionale des batteries fanfares Auvergne Rhône-Alpes.

Résultats ci-dessous :

Prix Auvergne / Rhône-Alpes			
Sociétés	Fédérations	Prix	Rang
Echo des Roche de St Sorlin en Bugey (01)	CMF	Bien	4ème
La renaissance Laurennaise – St Laurent de Mure (69)	UFF/CMF	Bien	3ème
URRL Fanfare de St Just St Rambert (42)	UFF/CMF	Très Bien	2ème
La Renaissance de St Gervais-Domancy (74)	UFF	Très Bien	1er

Prix d'Excellence Auvergne / Rhône-Alpes			
Sociétés	Fédérations	Prix	Rang
Orchestre Départemental des B.F. de l'Ain (01)	CFBF/CMF/FSCF/UFF	Bien	3 ^{ème}
La Corneille Rambertoise – St Rambert en Bugey (01)	CMF	Très Bien	1 ^{er} ex-æquo
La Fraternelle de St Georges d'Espéranche (38)	UFF/CMF	Très Bien	1 ^{er} ex-æquo

Grand Prix Auvergne/Rhône-Alpes			
Sociétés	Fédérations	Prix	Rang
La Vaillante de Juliéna (69)	CFBF	Très Bien	1 ^{er} ex-æquo
L'Alerte de Replonges (01)	CFBF/FSCF	Très Bien	1 ^{er} ex-æquo

➤ **Concours National d'Harmonie**

A ce jour nous prenons connaissance que cinq harmonies Rhône-Alpines ont participé à un Concours National d'Harmonie.

Quelles en soient félicitées.

Sociétés	Fédérations	Divisions	Prix
Harmonie de Meylan	Isère	Supérieure	1 ^{er} Mention Bien
Harmonie de Décines	Rhône	Excellence	1 ^{er}
Harmonie de St Véran	Rhône	Supérieur	1 ^{er}
Harmonie Municipale de Bernex	Haute-Savoie	Supérieur	1 ^{er} Mention Très Bien
Harmonie de Bons en Chablais	Haute-Savoie	Première	1 ^{er} Mention Bien

Je vous remercie de votre attention.



Assurances

par Raymond BLONDAZ mandataire intermédiaire en assurances

Informations relatives aux rencontres MIA CMF Assurances

Réunion Formation MIA des 27 & 28 septembre 2017 à Montrouge :

- Intervention du cabinet ASTRÉE AVOCATS concernant les directives européennes qui imposent l'**encadrement des réseaux d'Intermédiaires à titre accessoire (MIA)**
 - Le Mandant est DGV Assurances
 - Le Mandataire est le MIA, il dépend du Mandant

Ces directives ont pour but notamment, la lutte anti blanchiment de l'argent sale au travers des contrats d'assurances, la fraude fiscale, le financement du terrorisme...

L'information **TRACFIN** (Traitement du Renseignement et Action contre les Circuits **FIN**anciers clandestins) est réservée au Mandant

- Bilan 2017 de l'activité CMF Assurances comparé à 2016 :
 - 2334 polices (- 100)
 - 886 K€ (+ 3%)
 - 283 sinistres (- 25% au 30/08/17) pour un coût identique
 - Application d'une franchise sur le transport de 75 € ou 10%

Renouvellement des contrats pour 2018 :

- 64 départements dématérialisés (3 en 2016)
- Lancement du renouvellement par mail le 6/11/2017 pour les 64 départements et par papier pour les autres
- Établissement d'une attestation provisoire d'un mois dans l'attente du règlement

Double devis de réparation : **c'est la règle** sauf demande de dérogation acceptée par DGV Assurances via MIA

- CMF Santé 2017 :
 - 415 contrats pour 995 salariés dont 391 avec options
 - 360 K€ de primes en 2016 (404 K€ de prévision pour 2017)
 - Tarif complémentaire santé : actuellement 0,76% du PMSS (Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale) il passe à 0,84% (celui de la CC Animation est à 0,94%)

A noter quelques difficultés rencontrées par DGV Assurances pour récupérer les primes d'assurances prélevées par les CEA

- Produits d'assurances avec CMF Licence :
 - Assurance habitation dégâts des eaux immeuble : pas de franchise si le montant des dégâts est supérieur à celle-ci

Réunion Formation MIA du 19 avril 2018 à Évian :

- Ouverture de la séance par Gilles Duteil qui souligne les 10 ans de partenariat avec la CMF. Il est assisté de ses collaborateurs (**nos interlocuteurs**) Aurélie Paris (aparis@dgvcourtage.fr) et Lénaïc Guichon (lguichon@dgvassurances.fr).
-
- Mise en conformité ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution suivant Normes **LAB-FT** (Lutte Anti Blanchiment et contre le Financement Terroriste) pour :

- Détecter l'argent sale estimé à 2000 Millard (blanchiment et financement du terrorisme)
- Nos obligations FT (contre le financement du terrorisme) :
 - Identifier
 - Geler
 - Permettre la saisie des fonds par l'État
 - Informer le correspondant TRACFIN pour déclaration de soupçons
-
- Bilan d'activité 2018 :
 - Nombre d'associations à la baisse 2400 (- 200)
 - Primes 820 K€ (- 60 K€)
 - Sinistres à la baisse : 620 à 390 (2010/2017)
 - 620 à 440 (2012/2014)

Nota : les instruments au placard (non affectés aux musiciens) peuvent être considérés comme meubles (c'est moins cher)

L'assureur a un devoir de conseil : recueil des besoins, information (document, formulaires)

Renouvellement des contrats assurances : 70 sans réponse à ce jour (une liste par région sera communiquée avant fin avril)

- Fonctionnement général du contrat :
 - Conformité ACPR :
 - Traitement des réclamations = déclaration actant le mécontentement exprimé par le client
 - Elle concerne exclusivement :
 - Souscription du contrat
 - Sinistre
 - Gestion du contrat
 - Résiliation/fin de contrat
 - Pas de réclamation verbale (uniquement courrier)
 - Comment la traiter :
 - MIA ne répond pas, il la transmet sans délai à DGV qui répond sous 10 jours ou accuse réception de la réclamation sous 10 jours et donne réponse dans les 2 mois si le traitement nécessite un tiers
 - Évolution du contrat :
 - Possibilité d'extension de garanties temporaires aux instruments et sonorisations
 - Pour autres cas, demander une proposition spécifique à DGV (délai de prévenance recommandé : 8 jours)

Merci de me faire part de vos questions, remarques et/ou suggestions afin d'améliorer toujours le service apporté à nos adhérents

✓ **CMF Réseau**
par **Éric TAUVRON**

Pour les cotisations 2019 : un planning national sera établi par la CMF.
Les fédérations devront vérifier la saisie informatique de leurs adhérents.

La nouvelle version « CMF Réseau » va sortir. Une information sera faite le moment venu.

La licence CMF offre de plus en plus d'avantages. Il suffit de consulter le site.

A la suite d'une première réunion restreinte tenue en janvier 2017 en notre absence, la CMF a prévenu CMF Rhône-Alpes qu'une fédération COFAC allait se constituer sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. La COFAC regroupe au nouveau national 23 grands réseaux associatifs des domaines de la culture et de la communication (musique, théâtre, cirque, musées, bibliothèques...), et constitue ainsi une des grandes branches du « Mouvement associatif », au côté d'autres secteurs (sport, social...).

La présidente nationale de la COFAC siège au Conseil Economique, Social et Environnemental.

En accord avec Robert Combaz, j'ai participé à l'AG constitutive, le 7 avril 2017 à l'Hôtel de Région, dont j'avais en son temps diffusé mon CR.

Le Bureau s'est formé à partir des gens présents à la première réunion de janvier (dont Pascal Charton, pour l'UFF, élu Trésorier), et a élu comme président M. Gilles Champion, représentant la Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre Amateur.

Vous m'avez désigné comme représentant en septembre dernier, en même temps que validé l'adhésion de CMF RA (j'avais précisé en AG que nos fédérations n'étaient pas fusionnées et que nous ne nous engageons pas pour l'Auvergne). La cotisation annuelle est de 50 € par fédération.

Plusieurs CA ont eu lieu depuis, auxquels est convié un membre par fédération adhérente. J'ai participé notamment à celui d'avril (quatre présents). Pour l'AG du 3 février 2018, c'est Robert qui représentait la CMF RA car c'était le jour de l'AG de la CMF-Fédération Musicale de l'Ain.

La COFAC cherche à favoriser des actions communes entre ses membres, par exemple en mai pour le week-end des cimetières, en y proposant des animations musicales (plutôt classique car le sujet est déjà délicat). On peut imaginer que des projets similaires seront demandés pour les journées du patrimoine, le troisième week-end de septembre.

Par ailleurs, la COFAC a appris que le Fonds pour le développement de la vie associative n'était pas entièrement consommé et a donc déposé, avec beaucoup de difficultés et le soutien de la salariée de la COFAC nationale, un dossier pour des actions de formation, qui pourront intéresser les fédérations membres. Affaire à suivre.

Sinon le Préfet de région n'a pas donné suite à la candidature de deux représentants pour le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional.

Enfin, une des questions du moment porte sur l'adhésion à la représentation régionale du Mouvement Associatif, qui serait logique, mais cette dernière demande 600 €, ce qui paraît élevé.

En conclusion, le choix a été fait pour l'instant de suivre de près les travaux de la COFAC régional sans s'y investir trop, d'autant que la CMF, consultée par Robert, semble considérer désormais qu'il faut éviter que la COFAC prenne trop de place et monte elle-même des actions au détriment des nôtres.

En revanche, le président régional Gilles Champion est très volontaire pour développer et promouvoir le mouvement, il a des entrées vraiment efficaces au Conseil régional... (qui met des salles de réunion à disposition). Il semble donc plutôt préférable de poursuivre l'adhésion pour l'instant.

✓ Informations concernant la CMF

- Congrès CMF à Evian les Bains : L'ensemble des congressistes félicite CMF Haute-Savoie pour la parfaite organisation de ce congrès
- Le 118^{ème} Congrès C.M.F aura lieu à Quillan (dans l'Aude) du 02 au 05 Mai 2019
- Cotisations CMF 2019 :
 - part fixe 73€
 - 2.50€ par musicien
 - 0.45€ par élève

✓ Rapprochement CMF Auvergne CMF Rhône-Alpes

- Le rapprochement continue
- Franck ROBERT et Renaud LACAS sont invités demain au conseil d'administration
- Nous débattons sur la démarche à suivre concernant la fusion éventuelle et la rencontre avec le Conseil Régional

✓ Prochain congrès CMF Rhône-Alpes

A la demande des congressistes c'est le « groupe individuel » qui aura la charge du prochain congrès dans l'Avant Pays Savoyard (date et lieu à déterminer).

✓ Questions diverses

Concours international de composition pour harmonie et chœur en Haute-Savoie : 44 compositeurs internationaux. La sélection finale aura lieu le 1^{er} décembre 2018 à Evian.

✓ Clôture de l'Assemblée Générale par le Président

Par le Président de CMF Rhône-Alpes M. Robert COMBAZ

Nous voici arrivés au terme de notre Assemblée Générale Ordinaire 2018.

Dès demain matin, le CA se réunira pour définir les projets de la saison prochaine pour CMF Rhône-Alpes et poursuivra les discussions avec nos amis Auvergnats.

Permettez-moi de remercier :

- Yves FEDY, Président de CMF RGL tous les membres de la fédération RGL pour l'accueil et l'organisation de ce congrès.

Nul doute que les concerts que vont nous offrir l'orchestre départemental de Rhône Grand-Lyon et l'harmonie de Quincieux réjouiront nos oreilles.

Merci et bravo à tous ces interprètes qui honorent la musique en amateur.

Je vous dis, à tous, à l'année prochaine et, en attendant : bonne année musicale

La séance est levée à 18h15



L'Orchestre Junior Départemental